

Saint-Pair-sur-Mer

Le 16 Mai 2022

**La réunion publique organisée par la  
municipalité de Saint-Pair-sur-Mer  
le 10 mai 2022 à la Faisanderie**

Chers amis,

Nous sommes allés à cette réunion publique.

**Que s'y est-il passé ?**

Etaient présents un peu plus d'une centaine d'habitants.

L'objectif de nos élus/élus était **1/ de nous informer** de ce qui a été fait par la municipalité depuis qu'elle a été élue, puis **2/ d'échanger longuement** (pendant une heure et demie) avec les participants qui ont eu toute la latitude de poser leurs questions.

Mme la Maire - rappelant que la « concertation avec les habitants » est au cœur de l'engagement de la municipalité - a introduit cette réunion publique en insistant sur son soulagement de pouvoir enfin échanger avec les habitants en présentiel !

Cette lettre n'a qu'un seul but : vous présenter - de façon factuelle - dans les pages suivantes, les points qui ont été abordés.

Nous nous sommes efforcés de vous apporter les informations que nous avons pu recueillir lors de cette réunion.

**Maintenant, écrivez-nous ou téléphonez-nous pour échanger sur la base des informations ici rapportées. Nous avancerons ensuite en prenant en compte vos réactions !**

A votre entière disposition

Pour le Bureau élargi

Alain CABOS	06 98 03 38 32	Monique HEIM	06 20 01 89 80
Claude BIOUSSE	06 74 13 49 81	Odette NORMAND	02 33 51 80 39
Baudouin de Crémoux	07 83 39 02 09	Thierry PHILIPPE	02 33 50 44 79

## 1. Point sur l'état des finances de la commune de Saint-Pair

Par René LERQUIER adjoint aux Finances

### Budget de fonctionnement

Budget de fonctionnement	2020 (en euros)	2021 (en euros)
Recettes	6 429 447	5 932 729
Dépenses	- 6 005 879	- 6 085 315
Solde	423 568	- 153 586
Excédent reporté	1 099 377	1 523 945
Excédent fin d'année	1 523 945	1 370 359

Année 2021 plus difficile, en raison de la fermeture du Casino et donc d'un manque à gagner.

Malgré deux années difficiles la situation financière de la commune reste saine

**Recettes** : 65% des recettes proviennent des impôts, 18% des loyers et recettes courantes, 16% des subventions et de la dotation de l'Etat.

**Dépenses** : 65% sont des dépenses de frais de personnel, 40% de charges et frais, 4% de frais financiers

### Budget d'investissement

Budget d'investissement	2020 (en euros)	2021 (en euros)
Recettes	2 056 614	2 074 322
Dépenses	2 070 153	3 670 369
Solde	-13 739	-1 596 047
Excédent reporté	3 156 852	3 143 113
Excédent fin d'année	3 143 113	1 547 066

Dans les recettes figure le produit des emprunts

Dans les dépenses d'investissement figurent les remboursements.

En 2020 : emprunt de 512 700 euros pour l'acquisition du Moulin .

#### La dette fin 2021

Elle atteint 10 665 K€, dont 4.152k€ pour l'EHPAD (emprunt couvert par le loyer versé) et 512.700€ pour le Moulin

Soit une dette par habitant de 2 540€ (4198 habitants en 2021) ramenée à 1 426 € hors EHPAD et emprunt du Moulin

## 2. Point sur les REALISATIONS et les PROJETS importants en préparation / Par : Annaig LE JOSSIC, Sébastien DOLO, Marlène LEBASLE, René LERQUIER, Sophie PACARY, Emmanuel PIEDNOIR, Jean-Michel BOUILLE

### ① **L'AMÉNAGEMENT de SAINT-PAIR-sur-MER**

Cet aménagement a fait l'objet d'un contrat passé en 2018 par la précédente municipalité avec le Département.

Il comprenait :

- L'aménagement du centre-ville de Saint-Pair (budget prévu : 936K€)
- L'aménagement de Kairon-Bourg (budget prévu : 714K€)
- Le projet d'une passerelle sur le Thar (auquel il n'a pas été donné suite)

Suite aux concertations, sera priorisé l'aménagement de la Place Marland.

Sur Kairon-Bourg, les travaux de réseaux « eaux pluviales et eaux d'assainissement » débuteront en 2022

Ces projets porteront sur plusieurs années et feront l'objet d'obtention de subventions conséquentes.

## ② ESPACE FRANCE SERVICE

L'Espace France Service accueillera plusieurs guichets de l'Administration tels que :

- La Poste
- La Caisse d'Allocations familiales de la Manche
- CPAM Assurances maladie
- Le Pôle emploi
- L'assurance retraite Sécurité Sociale
- Le Trésor public,
- Le ministère de la Justice,
- La mutualité sociale agricole

Cet espace sera ouvert du lundi au vendredi :

Lundi	9H -12H	13H30 – 16H
Mardi	9H - 12H	13H30 – 16H
Mercredi	9H – 12H	
Jeudi	9H - 16H	
Vendredi	9H – 12H	

Il va être construit à la Mairie à partir d'octobre 2022. Travaux prévus pour une durée d'un an.

Budget prévu : 700K€

Les services de la Mairie seront donc déplacés à la Faisanderie le 1<sup>er</sup> octobre 2022 pour un an. Des bureaux de proximité seront installés au Gymnase de Scissy

## ③ MAISON des ACCOMPAGNANTS et des AIDÉS (M2A)

Il s'agit d'un projet datant de 2006 porté d'abord par Carolles et qui a connu de nombreux rebondissements

La commune de Saint-Pair-sur-Mer a finalement décidé d'investir dans ce projet qui serait construit sur les terrains de la municipalité près du cimetière.

Il s'agit non pas d'un EHPAD mais d'une **maison d'accueil pour personnes dépendantes**, avec un accueil de jour, une vingtaine de lits.

La direction serait assurée par l'EHPAD.

Le cabinet APREMONT a en charge de dessiner un avant-projet qu'il devrait nous présenter en juillet 2022.

Budget prévu : 3 500K€

Financement par un emprunt remboursable par les loyers (comme pour l'EHPAD)

Cette maison comprendra :

Accueil de jour / Salle de repas / cuisine pédagogique

Un hébergement temporaire avec 20 chambres domiciliaires dont 4 chambres double

Un accueil des aidants : 3 bureaux de confidentialité pour les associations, 2 bureaux pour le CLIC, 1 salle de réunion avec visio-conférences

Au centre : une unité de vie polyvalente mutualisée comprenant : salle activité, point repas AJ, locaux techniques, salle transmission, vestiaires, sanitaire, motricité

Cette Maison des Accompagnants et des Aidés devrait être opérationnelle en juin 2023

#### ④ ESPACE DE VIE SOCIALE

Cet espace de Vie Sociale, créé il y a moins d'un an, animé par Philippe MANCEL, va se développer et restera basé à la Mairie. Un stand sera mis à sa disposition au sein du Marché.

Son but : faciliter les liens intergénérationnels (jardins partagés, cafés grands-parents ...), l'apprentissage au numérique, jusqu'à mener des actions visant à développer la cohésion entre les différents quartiers

Point important aussi : sera maintenue la permanence de 2 élus/élus à la Mairie chaque samedi matin de 10H à midi, permanence qui pourrait s'arrêter si elle s'avère, in fine, ne pas être utile

#### ⑤ PÔLE SANTE À Saint-Pair-sur-Mer

##### **Point très préoccupant !**

(Nous nous limitons, ici, à donner une courte synthèse des échanges entre Soignants et Municipalité)

D'abord,

##### **Un constat alarmant !**

Constat partagé par la municipalité et les médecins à savoir : la démographie des médecins et des autres professions médicales est **catastrophique**, tant pour les services médicaux en ville que dans les hôpitaux !

Ensuite,

**Depuis mai 2020, il y a eu une volonté forte à trouver une solution** tant de la part des médecins et des autres professions médicales concernées que de la part de la municipalité

Des scénarios de projets de Pôle Santé ont été longuement étudiés en commun.

Aujourd'hui

Les efforts ont été nombreux de part et d'autre **mais ils n'ont pas permis d'aboutir à un accord.**

Le risque que « très vite une partie de la population se retrouve demain sans médecin » a marqué les échanges entre les médecins présents à cette réunion publique et Emmanuel PIEDNOIR. Ce risque devrait commencer à se concrétiser dès le prochain départ à la retraite d'un des médecins de Saint-Pair !

#### ⑥ MOBILITE

Par Julie KESHVADI

##### **Concernant les bus :**

C'est du ressort de GRANVILLE TERRE ET MER (GTM)

Le projet mis au point par GTM devrait être opérationnel **début juillet 2022.**

L'utilisation du prochain service de BUS sera GRATUIT ! Ce qui va représenter un budget financier élevé

Il comprendra une double ligne de bus et **mettra le centre-ville de GRANVILLE à 20 minutes du centre-ville de SAINT-PAIR**

Seront desservis, entre autres : St Pair bourg, Granville hôpital, Gare SNCF, Cours Jonville, Centre Leclerc à Yquelon et Donville

On est en attente de données précises.

##### **Concernant les pistes cyclables :**

C'est du ressort du Département.

Sur le plan quantitatif c'est un succès compte-tenu du nombre croissant de vélos qui empruntent ces pistes cyclables.

Sur le plan qualitatif (en particulier CD50) des modifications sont à faire ! La municipalité n'ayant pas pouvoir de décision en la matière a demandé au Département de réaliser ces modifications.

##### **RAPPEL**

Une voiture de la ville avec chauffeur est mise à la disposition des habitants qui ont besoin de se déplacer pour faire des courses ou pour des rendez-vous médicaux.

**Prendre rendez-vous en téléphonant à la Mairie : 02 33 50 22 87**

## ⑦ LE SOCIAL

Par Marlène LEBASLE

### 1/ La Mutuelle communale MUTUALE (Mutuelle familiale) / MBA

Elle est opérationnelle

Les adhérents ont constaté des économies élevées par rapport à leurs précédentes mutuelles

### 2/ La cantine scolaire

Accord CAF sur le prix du repas à 1€ pour les familles en difficulté

### 3/ Subventions communales spécifiques

(500€) pour permis de conduire

(300€) pour achat d'un vélo électrique

Voir conditions d'application à la Mairie

## ⑧ REALISATIONS EN COURS DE MANDAT

CityStade, Rénovation du Skate Park, Toiture du tennis, rue de la Chapelle Sainte Anne,

Achat du Moulin - Clocher Eglise Kairon - Finalisation de La Faisanderie,

Horizon Jeune - Permis de végétalisation - Plan de la commune - Association des commerçants relancée.

## 3. QUESTIONS / REPONSES

1/

Saint-Pair n'a toujours pas de salle de spectacle !

R : la municipalité est bien consciente de cette carence mais ne pourra pas étudier un tel projet dans la mandature actuelle

2/

Pourquoi laisser les voies au Département ?

R : L'entretien coûte cher (70€/M2 et par an) et l'on ne veut pas augmenter les dépenses.

3/

Le Carmel : a-t-on réfléchi à des projets dans le Carmel et sur les terrains qui l'entourent ?

Le contentieux se poursuit et devrait durer ... Comptons au moins deux ans encore de contentieux ...

Il n'est donc pas possible de faire des projets pour le moment.

4/

Quel a été le prix d'achat du Moulin ?

R : Prix d'achat 500K€

5/

Pour quelle raison a-t-on acquis le Moulin ?

Jean Michel POUILHE répond :

C'est un bien immobilier « non négligeable ». Il est mentionné au XVI<sup>e</sup> siècle. Il s'agit d'un patrimoine remarquable pour notre commune et qui est à préserver. Et à intégrer dans le projet « Pays d'art et d'histoire ». On prévoit :

1/ que 1800m<sup>2</sup> autour du Moulin resteraient "espace vert".

2/ que serait adjoint la parcelle d'espaces verts qui jouxte les terrains du Moulin en vue d'agrandir l'espace à construire

3/ que 2200m<sup>2</sup> seraient alors vendus et construits. Dans ce cadre, une consultation d'offres d'aménagement a été lancée.

Un débat s'instaure au sujet de cette parcelle d'espaces verts suite à une question soulevée par un des participants. Il a d'abord cherché à s'assurer qu'il s'agissait bien d'une partie des espaces verts rétrocédés à la ville, actuellement fermée au public par arrêté municipal pour raisons sanitaires. Il a alors invité Mme PACARY à consulter les textes de loi sur ce sujet car, d'après lui, la rétrocession ne peut se faire sans, au préalable, obtenir l'accord unanime des propriétaires du lotissement des Hauts de St Pair. Mme Pacary va se renseigner.

6/

Comment se fait-il que l'on ait imaginé refaire le centre-ville de Saint-Pair ? Est-ce que cette somme de 936.000 euros n'aurait pas été plus utile par ailleurs ?

Mme la Maire a rappelé que ce projet s'inscrit dans un contrat dit « contrat de pôle de service » passé en 2018 par la précédente municipalité et le Département.

Mr LERQUIER précise que le Département s'est engagé dans le cadre de ce contrat à apporter une subvention de 800.000 euros si l'ensemble des travaux est entrepris

Mme la Maire ajoute que les enquêtes ont bien mis en évidence une forte attente des habitants pour une modernisation de la Place Maurice Marland.

7/

La circulation sur la D973 (Avranches => Granville) est dangereuse, notamment devant la boulangerie Liénard. Il y a en effet un point noir ainsi que la Havaudière.

R : C'est du ressort du Département.

8/

La 4 voies ?

Mme la Maire répond que, décision de l'Etat, ce projet est définitivement enterré

8/

Que faire pour augmenter la cohésion entre quartiers ?

R : L'espace de vie sociale mis en place il y a moins d'un an œuvre pour la création du lien social. C'est dans ce cadre que la cohésion entre les nombreux petits villages qui sont dans notre commune va faire l'objet d'un travail de fond impliquant, entre autres, les correspondants de quartier.

9/

Montée des eaux de mer : avons-nous un plan ?

R : l'Etat a dépêché une étude d'évolution à 30 et à 100 ans pour 19 communes côtières.

Deux zones sont fragiles, l'embouchure de la Saigue et l'embouchure du Thar.

Outre, une remontée du niveau de la mer de 60cm (on constate déjà 20cm) les grandes marées et fortes pluies vont être de plus en plus fréquentes. Une remontée à l'intérieur des terres inonderait la zone des tennis et la zone basse de Kairon. Les dépenses seront très importantes. Des constructions devront être à terme abandonnées.

10/

Et la passerelle sur le Thar ? N'y aurait-il pas possibilité d'une passerelle moins coûteuse ?

Le coût était aux alentours d'un million d'euros !

Cette zone est inondable en cas de forte marée et vent.

Compte-tenu des projections en matière de montée du niveau de la mer et en matière de dégradations accrues du littoral, une construction à l'embouchure du Thar ne peut plus, à l'évidence, être envisagée.

:- :- :- :- :- :- :- :-